

CC PAYS DU MONT-BLANC | Près de 3 000 inscrits au service de transport à la demande

## 13 300 courses enregistrées en 2014 pour le Facilibus



Le Facilibus dessert 375 arrêts dans les dix communes de la CCPMB. Archives photo Le DL.

Sur l'année 2014, le Facilibus a enregistré plus de 2 960 inscrits, 13 300 courses dont 10 500 en intrazone et 2 700 en interzone. Il dessert 375 arrêts sur les dix communes de la CCPMB. Les trois plus fréquentés sont les gares SNCF et routières, l'hôpital de Salanches et les centres des différents villages.

42 % des trajets se font entre la plaine, Le Fayet et les Plagnes, 8 % dans le Val d'Arly, 29 % entre le Val Montjoie, Le Fayet et les Plagnes, et 21 % en extrazone.

Plus de 50 % des voyages ont concerné des seniors, mais ce service de transport à la demande peut être utilisé dès l'âge de 12 ans sans être accompagné, ou plus jeune à condition de voyager avec un adulte. En revanche, il ne doit

pas servir pour les trajets maison-école : le transport scolaire existant déjà pour cela.

Le Facilibus fonctionne toute l'année (sauf les jours fériés), du lundi au samedi, de 9 heures à 12 h 45 et de 13 h 45 à 18 h 30. Les réservations s'effectuent par téléphone au 0 800 2 013 74 (gratuit depuis un poste fixe) de 8 heures à 17 h 30, du lundi au samedi, au plus tard la veille du déplacement, dans la limite des places disponibles.

Ce service subventionné par la CCPMB permet aux utilisateurs de bénéficier d'un tarif très avantageux, au prix d'un déficit prévu pour 2015 de... 350 860 €.

Les utilisateurs peuvent donner leur avis sur le Facilibus à [communication@ccpmb.fr](mailto:communication@ccpmb.fr).